

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Département de la Moselle

Ville de FAMECK

QPV Quartier Rémelange

Communauté d'agglomération du Val de Fensch - 10 communes, 69 804 habitants-es

➔ 2 QPV sur 2 communes, 5 411 habitants-es, soit 8% de la population de l'intercommunalité

Ville de Fameck - 14 136 habitants-es

➔ 1 QPV, 3 595 habitants-es, soit 25% de la population

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2014 / Données QPV : INSEE-RP 2013

Conseil citoyen du QPV Quartier Rémelange

Quartier en renouvellement urbain	Non
Date de la première réunion	Décembre 2014
Mode d'information et de recrutement des membres	Affichage dans l'espace public, article dans le bulletin municipal, mobilisation via des relais locaux, envoi de mails aux porteurs de projet de la ville.
Modalités de tirage au sort	Sur une liste de volontaires
Composition du Conseil Citoyen	16 membres dont 8 habitants-es et 8 acteurs locaux
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	Conseils de quartier
Durée du mandat des membres	3 ans
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen : <ul style="list-style-type: none">- aux instances de pilotage politique du contrat de ville,- aux instances de suivi technique du contrat de ville,
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Un règlement intérieur Une charte de fonctionnement
Thème(s) de travail / action(s) / méthode(s) de travail développée(s)	<ul style="list-style-type: none">- Urbanisme (Sécurité – Cadre de vie)- Projet social (Garage social)- Rencontre Habitants (Lien social)- Proposition d'ordre du jour alimenté via la messagerie. De plus l'animateur se déplace 1 fois par mois pour rencontrer les membres du collège « commerçants – professions paramédicales – associations » pour définir les thématiques.

Structure porteuse : UASF (Union d'Action Sociale et Familiale) - 2 rue de Touraine - 57290 Fameck

Animateur : Kader NETTAF - Directeur de l'UASF - citesocialefameck@wanadoo.fr